

Le 25 septembre 2025

Rapport d'étapes présenté au Sénat académique (SAC-251003)

Groupe de travail à l'égard de la Déclaration pour une gouvernance universitaire inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes au Sénat académique de l'Université de Moncton

1. Mandat du Groupe de travail

Réviser la déclaration de la FÉCUM portant sur la voix des personnes étudiantes aux instances académiques en se basant sur les meilleures pratiques en la matière en vue d'une adoption par le Sénat académique d'ici le mois d'août 2025.

2. Groupe de travail

1. Lynne Castonguay, secrétaire générale, présidente du Groupe de travail
2. Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
3. Sylvie Morin, doyenne des études, campus d'Edmundston
4. Carole Boucher, professeure
5. Éric Mathieu Doucet, professeur
6. Francis Bourgoin, étudiant
7. Ophélie Chiasson, étudiante
8. Alexandre Thomas Robichaud, étudiant
9. Withstanley Delice, étudiante
10. Lise Mazerolle, secrétaire du Groupe de travail

À noter que Simon Thériault n'est plus inscrit à l'Université de Moncton. Il sera remplacé par Ophélie Chiasson, sénatrice. Mme Chiasson a été nommée par la FÉCUM le 23 septembre et a participé à la 3^e réunion. Le Groupe de travail étudie présentement la possibilité que M. Thériault agisse comme conseiller externe.

Tableau des activités

Date	Activités	Notes
7 mars 2025	Adoption du mandat par le SAC-250307 en lien avec la présentation de la Déclaration.	
Mars 2025	Mise en place du Groupe de travail.	
11 avril 2025	SAC-250411 – Composition du groupe de travail est annoncé au Sénat académique.	
28 avril 2025	Envoi des documents en vue de la première réunion.	
Fin Mai/Début Juin 2025	1. Travaux : Analyse individuelle des éléments de la déclaration (état et enjeux)	

	2. Travaux : Création du tableau d'analyse à partir des commentaires des membres du Groupe de travail	
10 juin 2025	1 ^{re} Réunion du Groupe de travail	9 h à 10 h
Juin 2025	Travaux : Notes de la réunion et prochaines étapes préparées par Lise Mazerolle	
Juin	Travaux : Révision du document « Représentation étudiante au sein du Sénat académique et des comités du Sénat académique en lien avec le point 3.1 de la Déclaration (Bourses Rémunération)	
25 juin 2025	Envoi des documents en vue de la 2 ^e réunion.	
26 juin 2025	2 ^e Réunion du Groupe de travail	15 h à 17 h
Début juillet	Travaux : Notes de la réunion et prochaines étapes préparées par Lise Mazerolle incluant un tableau des suggestions vis-à-vis la rémunération étudiante.	
9 juillet 2025	Travaux : Envoi d'une offre de services (formation) aux associations étudiantes en lien avec le point 2.1 de la Déclaration.	10 juillet 2025 : AÉÉUMCS a accepté l'offre. 18 septembre : AGÉÉUMCE a accepté l'offre. 23 septembre : FECUM a accepté l'offre.
Août 2025	3 ^e Réunion du Groupe de travail	Réunion annulée.
Début septembre 2025	Échanges de courriels avec la FÉCUM et l'UMCE au sujet de la formation.	
Septembre	Travaux : Rédaction d'une fiche de travail portant sur la question du quorum en lien avec le point 1.2 de la Déclaration.	
15 septembre	Envoi des documents en vue de la troisième réunion.	
23 septembre 2025	3 ^e Réunion du Groupe de travail	10 h 30 à midi
25 septembre	Finalisation du Rapport d'étapes en vue du dépôt au Sénat académique	
3 octobre	Présentation du Rapport d'étapes au Sénat académique	

3. Recommandations préliminaires pour le Sénat

Le point 2.1 de la Déclaration dit ceci :

« Mandater le Secrétariat général afin d'offrir une formation aux personnes étudiantes siégeant au Sénat académique et à ses comités, garantissant ainsi leur pleine participation aux instances. »

Le Groupe de travail a étudié le point 2.1 de la Déclaration. À la suite des discussions, le Groupe souhaite mettre en place **un programme de formation-leadership** en trois volets. Le programme serait composé d'un volet *Personne étudiante*, d'un volet *Membres du Sénat académique*, et d'un volet *Présidence d'assemblée*. Certaines activités pourraient être lancées dès maintenant même si les travaux sur l'ensemble de la Déclaration ne sont pas exécutés.

PROGRAMME DE FORMATION-LEADERSHIP

Volet Leadership - PERSONNE ÉTUDIANTE

- **Que le Secrétariat général offre des formations sur mesure aux personnes étudiantes qui siègent au sein du Sénat académique, ses comités et sous-comités.**
- **Que le Secrétariat général développe du matériel pédagogique portant sur le Code Morin, les procédures d'assemblée, le décorum, les modalités de fonctionnement du Sénat académique, les processus décisionnels des dossiers académiques, la structure de gouvernance académique et les processus liés à l'approbation des règlements universitaires.**
- **Que le Secrétariat général travaille en collaboration avec une formatrice ou un formateur externe qui aurait le mandat d'offrir une formation sur l'expérience d'être une personne étudiante sénatrice et membre des comités et sous-comités du Sénat académique.**
- **Que les formations soient offertes une fois l'an.**

Le Groupe de travail est d'avis que ce programme de formation générale ne permettra pas de garantir la pleine participation aux instances, toutefois la mise en place de celui-ci permettra de renforcer des notions de leadership et de gouvernance universitaire et d'améliorer l'expérience et l'engagement.

Volet Leadership - MEMBRES DU SÉNAT ACADEMIQUE

- **Que les membres du Sénat académique reçoive annuellement une courte formation (30 minutes) sur les procédures d'assemblée (Code Morin).**

Le Groupe de travail est d'avis que le programme de formation générale pourrait s'étendre à tous les membres du Sénat académique. Une révision des modalités de fonctionnement en assemblée délibérative ne peut que renforcer le fonctionnement général du Sénat académique.

Volet Leadership - PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Le Groupe de travail étudie présentement – en relation avec le point 2.2 de la Déclaration – la possibilité que le programme de formation-leadership soit élargi afin que la présidence d'assemblée reçoive une formation plus ciblée sur les propositions subsidiaires ou auxiliaires (ex. renvoi devant un comité).

À noter que le président d'assemblée du Sénat académique, Matthieu LeBlanc, sera invité à la prochaine réunion du Groupe de travail pour discuter du rôle de la présidence d'assemblée et des expertises.

4. Lien avec la stratégie *Cap sur l'avenir*

En lien avec la stratégie *Cap sur l'avenir*, la mise au point du programme de formation-leadership cadre bien avec les actions suivantes.

- ✓ 5.3.3 (Leadership organisationnel) – Développer des instruments de gestion (ex. guide, normes, lignes directrices) au service des membres de la communauté universitaire et en soutien aux fonctions universitaires.
- ✓ 4.1.3 (Chantier Communautés) – Développer un programme de participation à des activités de bénévolat communautaire.

5. Activités à venir

- Révision de la date limite de la remise du rapport final au Sénat académique
- Étude des points 1.1 et 1.3 de la Déclaration (Question du quorum)
- Développer un calendrier des réunions
- Rédaction du rapport final et recommandations

6. Lectures

Textes portant sur l'inclusion et la gouvernance inclusive fournis par Simon Thériault.

Jones, G., Shanahan, T., Goyan, P. (2004). *The Academic Senate and University Governance in Canada*. The Canadian Journal of Higher Education. Volume XXXIV, No.2, pages 35-68.

Pennock, L., Jones G., Leclerc, J. Li, S.X. (2016). *Challenges and opportunities for Collegial Governance at Canadian Universities Reflections on a Survey of Academic Senates Challenges and Opportunities for Collegial Governance*. Canadian Journal of Higher Education.

Déposé le 26 septembre 2025 au Sénat académique

Préparé par Lynne Castonguay, secrétaire générale, présidente du Groupe de travail